

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
COMMUNE DE CHATEAUNEUF VILLEVEILLE
2, Place de la Madone
06390 CHATEAUNEUF VILLEVEILLE

P. L. U.
(PLAN LOCAL D'URBANISME)

04c

PLAN DE ZONAGE

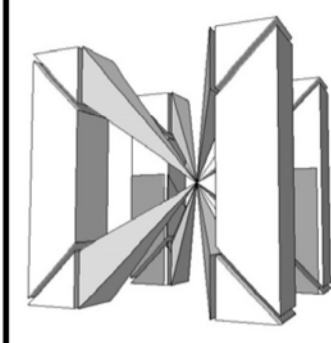
PLAN SECTEUR NORD
ECH : 1 : 2500^{ème}

Délibération du Conseil Municipal

Arrêté le : 28/06/2012

Enquête publique : du 09/10 au 08/11/2012

Approuvé le : 07/08/2013



GROUPE ESPACE 06
ARCHITECTURE - INGÉNIERIE - URBANISME
Bernard HEAMS Architecte D.P.L.G.

27, rue Lamartine - 06000 NICE
e-mail : espace06@wanadoo.fr
04 93 85 60 80
04 93 85 60 28

LEGENDE:

- UC Nom de la Zone
- Limite de la Zone
- Espace Boisé Classé
- Zone Rouge du P.P.R
- Zone Bleue du P.P.R
- Emplacement réservé
- Destination
- Numéro
- Bénéficiaire

ELEMENTS DE PAYSAGE A PRESERVER :

- Espace paysagé à préserver
- Olivales à préserver
- Trame verte
- Élément du patrimoine architectural à préserver

ZONE DE PLAN DE MASSE :

- Emprise R.D.C.
- Emprise Sous-Sol (avec toiture terrasse végétalisée ou minéralisée)
- Périmètre d'étude (article L 123-2a)
- Espace stationnement et piéton

